



Continuité du voyage d'étude sur les lieux de mémoire de la Shoah

publié le 27/03/2013 - mis à jour le 08/04/2013

Descriptif :

Formation s'adressant prioritairement aux enseignants ayant déjà participé à un voyage d'étude en Pologne

Sommaire :

- Les objectifs de cette journée.
- Le programme prévisionnel.
- Participation à cette journée.

Une seconde journée sur **l'enseignement de la Shoah** faisant suite au voyage d'étude en Pologne des sessions 2012 est organisée le **10 avril** prochain au collège Ronsard à Poitiers ; celle-ci sera clairement ancrée dans une dimension pédagogique.

● Les objectifs de cette journée.

- ▶ Poursuivre la réflexion historique et pédagogique à partir de l'expérience vécue lors des voyages d'étude de février et de décembre 2012.
- ▶ Poursuivre le projet interdisciplinaire (lettres, histoire, philosophie) engendré lors de l'année 2012-2013.
- ▶ Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de l'Éducation à la Shoah.

● Le programme prévisionnel.

○ Matin

- ▶ 9h30 : Accueil des participants
- ▶ 9h45 : **Présentation de *Maus* d'Art Spiegelman**, par Jean-Pierre MERCIER, conseiller scientifique à la Cité internationale de la bande-dessinée et de l'image d'Angoulême.
- ▶ 11h15 : **Retour sur le voyage de formation à Auschwitz et Cracovie**, discussion animée par Alban PERRIN, formateur au Mémorial de la Shoah et chargé de cours à Sciences Po Bordeaux.
- 12h : Déjeuner

○ Après-midi

- ▶ 13h30 : **Cinéma et Shoah** par Ophir LEVY, formateur pour le Mémorial de la Shoah et chargé de cours en esthétique et en histoire du cinéma à l'université Paris III.
- ▶ 15h00 : **Ateliers pédagogiques** au choix :
 - *Enseigner la Shoah, enjeux et pistes pédagogiques* en histoire-géographie avec Alban PERRIN ;
 - *Enseigner la Shoah à travers la littérature* avec Frédéric AUQUIER, professeur de lettres.
- ▶ 16h30-17h : Temps d'échange entre les enseignants et les trois IPR.

● Participation à cette journée.

- ▶ Pour participer à cette journée, vous devez vous inscrire par un mail au plus tard pour **le 8 avril au soir** à : geraldine.hequette@ac-poitiers.fr

Cette inscription vaudra un engagement de votre part.

► L'autorisation du chef d'établissement est requise, sous la forme d'un OM sans frais. Nous les informerons de ce projet par un courriel dès votre inscription.

Les repas et les frais de déplacement restent à votre charge.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.